AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-5-74 746091

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 86-36-24)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

BULLETIN TECHNIQUE n° 16 — 6 MAI 1974

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER — ARBRES FRUITIERS

Les premières taches de Tavelures sont apparues sur pommiers et sur poiriers durant la dernière semaine du mois d'Avril. Elles sont consécutives aux pluies des 2 et 3 Avril qui ont intéressé pratiquement toute la région "Centre". D'autre part les projections d'ascospores, sans être très importantes, se poursuivent. Enfin, dans de nombreuses régions, les pluies de ces derniers jours ont été suffisamment abondantes pour lessiver la dernière application.

Il est nécessaire d'assurer une protection aussi parfaite que possible en effectuant un nouveau traitement dès que le développement de la végétation ou l'abondance des pluies auront diminué l'efficacité de la dernière application.

OIDIUM DU POMMIER

Dans les vergers contaminés il est nécessaire de poursuivre la lutte contre cette maladie.

PUCERONS, CHENILLES DEFOLIATRICES, PSYLLES

On observe toujours une certaine activité de ces ravageurs dans divers vergers. Des colonies de Pucerons cendrés se développent dans les vergers insuffisamment protégés.

Il y a donc lieu d'être particulièrement vigilant afin d'intervenir le cas échéant.

ACARIENS

Les éclosions des oeufs d'hiver se sont poursuivies malgré des conditions climatiques assez peu favorables.

Il y a donc lieu d'être attentif afin d'intervenir le cas échéant en tenant compte des indications données dans les bulletins du 11 et du 24 Avril.

MALADIE DU DESSECHEMENT DES JEUNES POUSSES DE FRAMBOISIER

Les projections d'ascospores se poursuivent : il y a donc lieu d'assurer une protection aussi parfaite que possible des cultures en tenant compte des indications données dans notre bulletin du 3 Avril.

EXCORIOSE, BLACK-ROT, ROT-BRENNER — VIGNES

Les conditions climatiques actuelles sont maintenant favorables à ces maladies.

BLACK-ROT : Les projections d'ascospores se poursuivent. Il y a donc lieu de renouveler le traitement conseillé dans nos bulletins du 11 et du 24 Avril dès qu'il risque d'avoir perdu son efficacité par suite du développement de la végétation ou de l'abondance des pluies.

EXCORIOSE : Les indications données dans notre bulletin du 5 Avril restent toujours valables. Un deuxième traitement doit être effectué lorsque 50 % des bourgeons, notamment ceux de la base, ont atteint le stade E.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 322

ERINOSE : les premiers symptômes de l'Erinose sont visibles dans de nombreux vignobles.

Des manifestations d'Acariose, dues à un acarien invisible à l'oeil nu (pousses rabougries, feuilles crispées) sont observées dans certaines parcelles de vigne. Ces affections seront d'autant plus dangereuses que les conditions climatiques seront défavorables à une bonne végétation. En conséquence, il est conseillé de surveiller attentivement les vignobles où l'on redoute ces ravageurs afin d'intervenir le cas échéant en utilisant un soufre en poudrage.

ARAIGNEE ROUGE

Malgré les conditions climatiques peu favorables, les éclosions des araignées rouges sont commencées depuis un certain temps déjà. Les premières larves ont été observées : en conséquence, il est conseillé de surveiller les vignes pour intervenir le cas échéant en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné

PYRALE DE LA VIGNE

Ce ravageur est en extension dans de nombreuses régions : il fait des dégâts en dévorant les feuilles qu'il rassemble au moyen de fils de soie.

Les premières chenilles ont été observées. Les attaques seront d'autant plus dangereuses que les conditions climatiques sont peu favorables à la végétation.

Il est donc conseillé de surveiller les vignes où les attaques ont été observées l'année dernière afin d'intervenir, dès que la présence de chenilles aura été constatée en utilisant un produit à base d'Acéphate (100 g/hl), de Mévinphos (50 g/hl), ou de Méthomyl (62,5 g/hl).

PEGOMYIE DE LA BETTERAVE, PUCERONS — GRANDES CULTURES

Les premières pontes ont été déposées sur les cultures les plus précoces. Leur importance est très variable suivant les régions et les cultures. En conséquence, seule une observation des cultures permettra de juger de l'opportunité d'un traitement lequel se justifie lorsqu'on trouve en moyenne 2 oeufs sur chaque feuille et que les premières galeries sont visibles.

Dans toutes les cultures où les premiers pucerons auront été observés, il sera préférable de choisir, dans la liste qui a été remise à chaque abonné, un produit efficace contre les deux ravageurs.

MOUCHE DU CHOU — CULTURES LEGUMIERES

Le premier vol de ce ravageur se poursuit. Il est donc nécessaire de continuer la protection des plantations conformément aux indications données dans notre bulletin du 3 Avril.

PEGOMYIE DE L'EPINARD

Malgré des conditions climatiques assez peu favorables à ce ravageur, les premières pontes ont été déposées. Lorsque les premières galeries sont observées, il peut être prudent d'intervenir, en respectant la législation concernant les délais d'emploi, avec l'une des matières actives suivantes à la dose homologuée contre la mouche de la betterave :

- insecticides à utiliser jusqu'à 30 jours avant la récolte : Formétanate
- insecticides à utiliser jusqu'à 21 jours avant la récolte : Acéphate, Thiométon, Toxaphène
- insecticides à utiliser jusqu'à 15 jours avant la récolte : Azinphos, Diazinon, Diméthoate, Fenthion, Formothion, Parathions, Phosalone
- insecticides à utiliser jusqu'à 7 jours avant la récolte : Mévinphos, Trichlorfon

Dans les cultures dont la récolte est à envisager dans les 7 jours, tout traitement est interdit.

.../...

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES
DE MILDIOU DE LA VIGNE

Il est inutile d'insister sur l'importance de la découverte des premiers foyers de Mildiou. Ils doivent être principalement recherchés dans les situations favorables au développement de la maladie, spécialement les bas-fonds humides où l'eau séjourne à la surface du sol.

Dans chaque département, une prime de 50 Frs et de 30 Frs sera attribuée aux personnes qui auront découvert la première et la deuxième tache de Mildiou.

Les personnes qui auront trouvé ces taches devront les envoyer sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE", 93, rue de Curambourg 45400 FLEURY les AUBRAIS.

Pour que l'envoi arrive en bon état, il est conseillé de placer les feuilles dans un peu de mousse ou de coton hydrophile humide ou dans un sac en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

NOM : ....

PRENOM : ....

ADRESSE : ....

....

LIEU DE DECOUVERTE DE LA TACHE DE MILDIOU : ....

DATE : ....

AGE DE LA VIGNE : ....

SITUATION DE LA FEUILLE SUR LA SOUCHE (1ère, 2ème, etc...) : ....

SITUATION DU VIGNOBLE : (coteau ....
(plaine ....
(cuvette ....

IMPORTANCE DE L'ATTAQUE (nombre de taches découvertes) : ....

CEPAGE : ....

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT

B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P323